



REGLEMENT EVENEMENT RIMBAUD CITY TRAIL 2017

Ce règlement est valable à la fois pour les parcours de 13 et 19 Kms.

Cet événement se court en milieu urbain et semi urbain pour les deux parcours. Les notions de sécurité routière sont essentielles à la sécurité de tous et évidente, Il est impératif que le comportement de chacun s'inscrive dans le respect des lieux traversés.

DEROULEMENT DE L'EPREUVE

INFORMATIONS GENERALES:

L'association K-RAID Ardennes organise le Samedi 21 Octobre 2017 la 2éme édition du Rimbaud City Trail. Cette épreuve comporte 2 courses chronométrées et une marche libre organisée par le service des Sports de la ville de Charleville dans le cadre des « RANDO THEME »

L'EPREUVE

- 1) \rightarrow 13 Kms 120 D+
- 2) \rightarrow 19 Kms 200 D+
- 3) \rightarrow La marche libre (+/- 7km)

Le départ aura lieu, place de l'hôtel de ville de Mézières et l'arrivée se fera sur la place Ducale à Charleville.

- Le départ de la marche libre débutera à 17h
- Le départ des deux parcours sera donné simultanément à 18H30.
- L'arrivée sera jugée sur la place Ducale.

















LE PROGRAMME

Programme du Samedi 21 Octobre 2017	
Horaires: 14H00-17H00	Retraits des dossards Salle de Nevers 08000 Charleville-Mézières
17H00	Départ randonnée Rando Thème Place de l'hôtel de ville
18H15	Briefing course
18H30	Départ des deux courses, 13 & 19 Km
21H30	Remise des prix Place Ducale
22H00	Tirage au sort tombola
22H30	Spectacle de clôture

L'organisation se réserve le droit de :

→ modifier les parcours prévus initialement en fonction des différentes contraintes (météo, état du terrain, autorisations...)

2 - INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font uniquement à partir du site internet www.rimbaudcitytrail.com avec la participation de notre partenaire Protiming. Aucune inscription sur place

















DROITS D'ENGAGEMENT:

CITY TRAIL PARCOURS 19 km:

18€ pour l'inscription et le paiement en ligne avant le 30 Septembre 2017, 20€ pour l'inscription et le paiement en ligne avant le après le 30 Septembre 2017.

CITY TRAIL PETIT PARCOURS 13 km:

15 € pour l'inscription et le paiement en ligne avant le 30 Septembre 2017, 18 € pour l'inscription et le paiement en ligne après le 30 Septembre 2017

Don œuvre caritative : Lors des inscriptions chaque coureur aura la possibilité d'offrir un don à une association proposé : Comité Ardennes Roseau

RANDONNE RANDO THEME 7 Km environ gratuite

Contact: au 03.24.32.40.77

Informations importantes !!!

→ Pour les coureurs licenciés : la licence FFA, FFTri. → Pour les coureurs non licenciés ou étrangers : Un certificat médical de moins d'un an comportant la mention « non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition »

L'organisateur conservera, selon le cas, la trace de la licence présentée (numéro et fédération de délivrance), l'original ou la copie du certificat.

Le retrait des dossards s'effectuera Salle de Nevers à Charleville-Mézières le jour de la course : Le Samedi 21 Octobre de 14H00 à 17h00

Chaque participant pourra retirer son dossard sur présentation d'une copie de l'original médical datant de moins de 1 an ou de sa licence FFA.

(!) En cas de non présentation d'une des pièces décrite ci-dessus le dossard ne sera pas délivré. Le dossard devra être porté devant et être entièrement lisible lors de la course. Dans le cas contraire il est susceptible de disqualification.

















ASSURANCES:

Les concurrents participent sous leur propre responsabilité en cas d'accident ou de défaillance consécutive à leur état de santé. Cependant il incombe aux participants non licenciés de souscrire une police d'assurance individuel accident.

Conformément à la réglementation, les organisateurs ont souscrit une assurance couvrant les conséquences de leur responsabilité civile, celles de leurs préposés et de tous les participants du Trail.

REMBOURSEMENT:

Aucun remboursement ne sera effectué:

• En cas d'annulation de la manifestation. • En cas de non présentation de justificatif médical attestant de l'aptitude de la pratique de la course à pied en compétition

PARCOURS

CARTES

« Disponible sur notre site » : <u>rimbaudcitytrail.com</u>

Les organisateurs prévoient de mettre en place les indications nécessaires pour permettre aux concurrents de suivre correctement le parcours: flèches directionnelles, peinture temporaire, rubalise.

Sur le plan ci-dessous, (EN COURS DE REALISATION)

Le parcours de 13 km:

Le parcours de 19 km:

Le chronométrage sera effectué par un chronomètre officiel, le classement par un logiciel de chronométrage, le tout par la société ProTiming

















CONTROLES

2 points de contrôle sont établis par l'organisation afin d'assurer la régularité de l'épreuve. Le non pointage d'un coureur à l'un de ces points de contrôle entrainera sa disqualification.

Un contrôle anti-dopage pourra être effectué. A ce titre, un vestiaire dans la salle de nevers de Charleville sera mis à disposition en cas de contrôle.

SIGNALEURS

Environ 90 bénévoles assureront la sécurité du parcours. Ces signaleurs sont répartis sur le tracé. Les coureurs devront leurs signaler tout problème de course dont ils pourraient avoir connaissance.

RAVITAILLEMENTS

- 1 ravitaillement uniquement liquide au kilomètre 6 (13 et 19 km)
- 1 ravitaillement uniquement liquide au kilomètre 13 (19 km)
- 1 ravitaillement solide / liquide à l'arrivée (13/19 km)

Respectez l'environnement en pensant à jeter vos emballages de barres dans les poubelles mis à disposition sur le ravitaillement et à l'arrivée.

ECO RESPONSABLE

Le Rimbaud City Trail ce veut Eco responsable et ne fournira aucun gobelet sur l'évènement, néanmoins offrira à chaque participant une ECO TASSE réutilisable en cadeau.

















EQUIPEMENTS CONSEILLES ET OBLIGATOIRES

Le Rimbaud City Trail exige de la part de chaque participant la capacité à s'adapter aux conditions d'une course à pied en compétition se déroulant dans un environnement urbain et naturel, dans un esprit de responsabilité et d'autonomie. L'épreuve est courue en semi autosuffisance (ravitaillement liquide). De ce fait, l'organisation recommande vivement aux concurrents de se munir de :

 \rightarrow barres énergétiques ou de gels de leur choix. \rightarrow d'un minimum d'0,5 litre d'eau ou de boisson énergétique dans le contenant de leur choix (porte bidon, poche à eau etc...)

D'autre part le Rimbaud City Trail de déroule en nocturne se qui *impose* à chacun de se munir d'une *lampe frontale avec piles neuves ou chargées ainsi que d'un téléphone portable avec le numéro du PC COURSE qui sera remis au retrait des dossards*.

- Les bâtons ne sont pas autorisés sur aucune des deux courses.

ABANDONS

Les coureurs qui abandonnent en cours d'épreuve en aviseront obligatoirement un des bénévoles situés sur le parcours et rendront leur dossard au PC arrivée de la course. Il sera mis hors - course et autorisé à quitter le parcours par ses propres moyens et sous sa propre responsabilité. Toutefois, l'organisation pourra l'assister et le reconduire sur la zone d'arrivée.

ASSISTANCE MEDICALE

Une équipe médicale composée d'un médecin sera présente pendant toute la durée de l'épreuve. Elle est habilitée à mettre hors course un concurrent jugé inapte ou mettant en danger sa sécurité ou celle d'autrui. Les concurrents autorisent le service médical à prendre les mesures nécessaires en cas d'accident.

















SECURITE

- → Chaque coureur s'engage à apporter son aide et à alerter l'organisation de tout incident et toute difficulté rencontrée par d'autres participants pendant la course.
- → L'organisation prévoit des modalités d'intervention pour venir en aide aux participants sur le parcours en cas de besoin.
- \rightarrow A cet effet, le numéro de téléphone du directeur de course sera inscrit sur les dossards. \rightarrow La sécurité routière est assurée par des signaleurs mis à disposition par l'organisation.
- → Des signaleurs sont disposés en différents endroits du parcours (traversée de route, croisements, changements de direction).
- \rightarrow Chacun est attentif à respecter le code de la route sur les rares passages ouverts à la circulation. \rightarrow Des serre-files garantissent la fermeture de la course derrière les participants.

APRES-COURSE & RECOMPENSES

→ WC disponibles Salle de Nevers (retrait des dossard)→ Tombola après remise des prix

CLASSEMENT ET DOTATION

La remise des prix se fera à partir de 21h30 au podium d'arrivée place Ducale. Récompense pour : Les 3 premiers de chaque catégorie homme et femme et pour le challenge entreprise.

















REGLES DE BONNE CONDUITE

Les organisateurs attirent l'attention des concurrents sur le respect des règles de sécurité routière, notamment la traversé exclusive sur passages piétons respect de l'environnement, des bénévoles, des promeneurs et des riverains.

• Ne pas jeter de déchets sur le parcours. • ne pas s'écarter des parcours. • Aucun ravitaillement extérieur à l'organisation n'est autorisé.

Le non-respect de ce qui suit entraînera la disqualification du concurrent :

• Aide extérieure de toute nature. • Non-respect du parcours et des postes de contrôle. • Non-respect de l'environnement (jet de bouteille, de papier...) • Mise en danger de sa propre sécurité, de celle d'autrui ou non-assistance à un concurrent. • Avis du service médical.

ANNULATION

- L'organisation se réserve le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure (intempéries ou alertes météo ...). En cas d'annulation, les inscriptions seront automatiquement transférées pour l'édition suivante.
- Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses. Il s'engage sur l'honneur à ne pas anticiper le départ et à parcourir la distance complète avant de franchir la ligne d'arrivée.
- Tout participant dont le comportement sera en contradiction avec ce règlement fera l'objet d'une exclusion de la course.

MEDIAS

Les concurrents autorisent l'organisation à utiliser leur image pour tout support concernant l'événement à des fins promotionnelles (sites internet et brochures).

Le participant autorise à titre gracieux la reproduction et l'exploitation de son image au profit de l'organisateur.

Conformément aux dispositions de la loi dite « informatique et libertés », l'organisation informe les participants que les résultats pourront être publiés sur le site internet de l'épreuve et sur celui de la fédération française d'athlétisme. Si des participants souhaitent s'opposer à cette publication, ils doivent expressément en

















informer l'organisateur et le cas échéant la FFA à l'adresse cil@athle.fr.











